

Aide humanitaire

1995/0119(SYN) - 13/11/2017 - Document de suivi

La Commission a présenté son rapport annuel sur les politiques de l'Union européenne en matière d'aide humanitaire et leur mise en œuvre en 2016.

Le présent rapport est élaboré conformément au règlement (CE) n°1257/96 du Conseil concernant l'aide humanitaire, qui dispose que la Commission doit présenter un rapport annuel au Parlement européen et au Conseil comprenant le résumé des actions financées au cours de l'exercice précédent.

En 2016, le nombre de crises humanitaires a augmenté, tout comme leur complexité et leur gravité. Il y a eu plus de 50 conflits armés et peu voire pas d'amélioration dans les crises de grande ampleur les plus graves, telles que celles qui sévissent en Syrie, au Yémen, au Soudan du Sud ou dans la région du lac Tchad.

Depuis quelques années, les catastrophes naturelles, qui sont liées à des tendances lourdes telles que le changement climatique, l'urbanisation et la pression démographique, font apparaître des besoins humanitaires pour quelque 26 millions de personnes chaque année. Au total, plus de 95 millions de personnes vivant dans 40 pays ont eu besoin d'une aide humanitaire en 2016 et près de 65 millions de personnes (dont la moitié étaient des enfants) ont été déplacées, un chiffre jamais atteint auparavant.

Dans ce contexte de crise, **le budget de l'UE consacré à l'aide humanitaire en 2016 (soit 1.800.000 000 EUR) constitue un record historique.**

Principales découvertes en 2016 :

- **Réponse à la crise syrienne** : en 2016, une part non négligeable du budget humanitaire de l'UE a été consacrée au soutien des réfugiés dans les pays les plus directement touchés par la crise syrienne ainsi que des personnes en Syrie ayant besoin d'une aide humanitaire. De fait, la Commission a alloué 454.000.000 EUR à des opérations humanitaires en Syrie et dans les pays voisins, conformément aux engagements pris lors de la conférence de Londres de février 2016. En Syrie, près de la moitié de l'aide humanitaire de la Commission a servi à répondre à des besoins vitaux immédiats et à financer des opérations humanitaires d'urgence.
- **En Jordanie et au Liban** : l'aide humanitaire de l'UE a été fournie sous la forme d'une assistance en espèces pour les réfugiés les plus vulnérables, de soins de santé secondaires permettant de sauver des vies, d'une éducation non formelle, de la construction d'abris, d'un approvisionnement en eau ainsi que de services d'hygiène et d'assainissement. Les efforts ont également été axés sur un plaidoyer affirmé, au niveau international, en faveur d'un accès sans entraves à l'aide humanitaire, de la protection des réfugiés et du respect du droit humanitaire international.
- Par ailleurs, l'UE a mis en place, en 2016, la facilité en faveur des réfugiés en **Turquie** afin de contribuer à répondre aux besoins des trois millions de réfugiés accueillis par ce pays. Le volet humanitaire de la facilité pour 2016 et 2017, doté d'un budget de 1.400.000.000 EUR, est essentiellement axé sur le soutien des réfugiés hébergés en dehors des camps (soit la grande majorité des réfugiés en Turquie et aussi les plus vulnérables). À cet effet, la Commission, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial et le Croissant-Rouge turc, a lancé le plus grand projet d'

aide humanitaire qu'ait jamais connu l'UE, à savoir le **filet de sécurité sociale d'urgence**, qui vise à fournir des **transferts monétaires mensuels à un million de réfugiés parmi les plus vulnérables au moyen de cartes de débit**.

- **Réponse aux besoins humanitaires en Afrique** : Comme les années précédentes, la réponse aux crises humanitaires en Afrique a constitué un autre aspect important de l'assistance humanitaire de l'UE, l'accent étant mis en particulier sur les situations d'urgence complexes dans la région du Sahel et dans la Corne de l'Afrique ainsi que dans la région du lac Tchad, où les crises liées à la sécurité alimentaire se sont ajoutées à un certain nombre de conflits de longue durée. Au total, la Commission a alloué 747.000.000 EUR aux crises en Afrique subsaharienne. Dans ce cadre, les dotations les plus importantes ont été versées au Soudan et au Soudan du Sud (192.000.000 EUR) et à la Corne de l'Afrique (203.000.000 EUR), ainsi qu'à l'Afrique de l'Ouest (140.000.000 EUR).
- **Iraq, Moyen-Orient et Afrique du Nord** : L'UE a joué un rôle clé dans la fourniture d'une assistance (159.000.000 EUR) aux victimes du conflit en Iraq et a été à la pointe des efforts visant à sensibiliser la communauté internationale. Par ailleurs, l'UE a continué d'apporter un soutien de taille à des opérations humanitaires au Yémen (70.000.000 EUR) et en Palestine (25.000.000 EUR).
- **Ukraine** : L'UE est restée l'un des principaux pourvoyeurs d'aide humanitaire dans la crise en Ukraine. Au total, 28.400.000 EUR ont été mobilisés pour l'action humanitaire de l'UE en réponse à la crise.

Boîte à outils d'urgence : la boîte à outils d'urgence de l'UE dans le domaine de l'aide humanitaire a été conçue pour répondre rapidement aux situations d'urgence soudaines. Elle se compose de trois mécanismes de financement: le premier vise à faire face aux épidémies, le second à financer les réactions à petite échelle et le troisième à soutenir le Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF) de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La dotation financière s'élève au total à 11.500.000 EUR, dont 3.500.000 sont consacrés à la lutte contre les épidémies, 5.000.000 aux réactions à petite échelle et 3.000.000 au DREF.